



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 14ème législature

### apprentissage

Question écrite n° 61087

#### Texte de la question

M. Philippe Le Ray attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et du dialogue social sur les obstacles qui entravent le développement de l'apprentissage. L'apprentissage assure la formation de plus de 436 000 apprentis. Une mission a rendu récemment un rapport intitulé « Les freins non financiers au développement de l'apprentissage » dans lequel elle préconise de mobiliser les SAIA et les corps d'inspection pédagogique de l'éducation nationale sur le contrôle pédagogique des opérateurs de l'apprentissage en distinguant plus clairement, au sein du SAIA, ce qui relève de l'expertise et du contrôle de ce qui relève de la gouvernance académique et du développement qualitatif du réseau de l'apprentissage. Il lui demande les intentions du Gouvernement concernant cette recommandation.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Philippe Le Ray](#)

**Circonscription :** Morbihan (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 61087

**Rubrique :** Formation professionnelle

**Ministère interrogé :** Travail, emploi et dialogue social

**Ministère attributaire :** Éducation nationale

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [22 juillet 2014](#), page 6162

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)